

Communiqué de presse, vendredi 28 août 2020

L'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais prend acte des conclusions des rapports d'audit et appliquera leurs recommandations avec diligence

Le Conseil d'Établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (HRC) a examiné avec beaucoup d'attention les rapports d'audit commandités par les autorités vaudoises et valaisannes sur les coûts de construction, la situation financière et la gouvernance de l'établissement. Il adhère aux recommandations des experts, qui vont dans le sens des mesures déjà adoptées depuis cet été pour consolider la conduite de l'HRC dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19.

Le Conseil d'Établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais (HRC) a pris connaissance avec le plus grand intérêt des analyses, conclusions et recommandations des rapports d'audit commandités le 29 avril 2020 par les Conseils d'Etat vaudois et valaisan, à la suite de la publication des résultats de l'exercice 2019 et d'une situation de trésorerie nécessitant une extension des garanties cantonales. Les instances dirigeantes saluent le travail effectué d'une part par le Contrôle cantonal des finances vaudois, associé à l'Inspection des finances valaisanne, et d'autre part par la société BDO, travail auquel elles ont apporté un concours plein et entier.

Tout en constatant que la légalité de leur action, le respect de la mission qui leur a été confiée, et la maîtrise des charges ne sont pas remis en cause, les instances dirigeantes de l'HRC prennent bonne note des lacunes identifiées, ainsi que des points d'amélioration à apporter à la conduite financière et managériale de l'établissement. Elles entendent s'y conformer avec diligence. En particulier, un suivi renforcé des flux financiers, notamment par des boucllements intermédiaires trimestriels, et une réorganisation du département de l'administration et des finances sont déjà en cours de réalisation. De même, la clarification des relations hiérarchiques au sein de la direction générale, l'implication plus forte des cadres médico-soignants, la refonte complète du Service interdisciplinaire de cancérologie et le resserrement des liens avec l'ensemble de la communauté médicale régionale ont été décidés et entrepris depuis le début de l'été.

Le Conseil d'Établissement de l'HRC note par ailleurs que les rapports d'audit soulignent l'ampleur exceptionnelle de la création de cet établissement réunissant cinq anciens hôpitaux sur un site principal de soins aigus, avec un suivi adéquat des coûts et des processus de construction. Il rappelle l'engagement hors du commun des femmes et des hommes qui ont participé à la concrétisation de ce grand projet de santé publique. Les instances dirigeantes de l'HRC relèvent avec gratitude et satisfaction le fort attachement exprimé par le personnel envers l'institution, et sa volonté de développer cet outil magnifique au service de la population de la région.

Marc-E. Diserens, président du Conseil d'Établissement : *« Je retiens que les conclusions générales des deux rapports d'audit ne relèvent pas de faute majeure, ni de volonté de dissimulation. Le Conseil d'Établissement, avec la Direction générale de l'HRC, est conscient des insuffisances soulignées et a déjà pris des mesures qui vont dans le sens des recommandations des auditeurs. Jusqu'à son renouvellement prévu de longue date, l'équipe actuelle du Conseil d'Établissement mettra tout en œuvre pour poser les bases d'un retour à l'équilibre financier et d'une confiance retrouvée au sein de ses institutions partenaires, de la communauté médicale régionale, et de la population. En cela, les conclusions et recommandations des rapports d'audit publiés aujourd'hui sont bienvenues et viennent consolider la stratégie de l'institution. »*

Contact pour les demandes médias :

Pour plus d'informations, contacter Monsieur Christophe Schüll, Responsable de la communication, 079 151 12 56 ou communication@hopitalrivierachablais.ch